



## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CLUSTER PROTECTION

14/02/2018

Bureau HCR-N'Djamena

### Ordre du jour :

- Tour de table et présentation de la nouvelle coordinatrice du cluster protection
- Point sur la situation/Protection au Lac et discussions
- 4W
- Liste de contrôle sur la protection transversale et sa mise en œuvre
- Formation et planification annuelle spécifiquement sur la redevabilité (CHS mission)
- Mise à jour de la Stratégie Cluster Protection
- Divers

### Point 1 : Tour de table et présentation de la nouvelle coordinatrice du cluster protection

- La nouvelle coordinatrice du cluster protection, Sarah Pallesen a été présentée par le Représentant Adjoint (Protection) M. Edward O'Dwyer. Sarah a travaillé précédemment dans la protection communautaire en Jordanie et à Genève et son expérience lui permettra d'apporter un bon appui au travail du cluster.
- Les membres du Cluster se sont présentés à tour de rôle y compris les collègues de Bagasola qui étaient en vidéo conférence.

### Point 2: 4W (what, why, who, when/qui fait quoi)

- Tous les membres du cluster ont été priés de vouloir remplir et retourner à la coordinatrice cluster protection le 4 W - avant la fin du mois 28 février - qui montre les activités en cours ou prévus en 2018. Une mise à jour du 4 W aidera à assurer une réponse intégrée ou complémentaire et plus efficace entre les acteurs.

### Point 3 : Liste de contrôle pour la protection transversale<sup>1</sup>

- Présentation de la liste de contrôle pour la protection transversale qui a été développée en 2017.
- En se basant sur le travail qui a été fait en 2016/2017 sur la protection transversale<sup>2</sup>, le focus du cluster en 2018 sera d'opérationnaliser la protection transversale dans toutes les activités humanitaires. Cela implique la mise en œuvre de son plan d'action par tous les membres du cluster / organisations humanitaires en commençant par la poursuite des sensibilisations et les analyses conjointes de tout ce qui constitue des barrières à la sécurité et la dignité.
- L'introduction du Boite à Outils sur la Protection Transversale qui a été développé et lancé en novembre 2017 par le Cluster Protection au niveau global<sup>3</sup> (Global Protection Cluster Mainstreaming Toolkit). La Boite offre une liste compréhensive d'outils pour la mise en œuvre de la protection transversale à travers tous les programmes humanitaires.

---

<sup>2</sup> L'établissement d'un réseau de 20 formateurs et la tenue de 15 formations et sensibilisation des membres des Cluster et du personnel de terrain en 2017 au Sud ainsi qu'au Lac.

<sup>3</sup> Site web du Cluster Protection au niveau global : <http://www.globalprotectioncluster.org/>

- Le Lien de la Boites à Outils sur la Protection Transversal (existe seulement en version anglaise) <http://www.globalprotectioncluster.org/en/news-and-events/gpc-publications/protection-mainstreaming-toolkit-an-operational-tool-for-protection-and-non-protection-actors.html>
- Il a été proposé de faire un pilotage pour la mise en œuvre de la liste de contrôle sur la protection transversale ainsi que la Boite à Outils dans 2 ou 3 régions, cela a été accepté par les participants. Le choix des régions se fera lors de la prochaine réunion du Cluster protection.
- La Coordinatrice du cluster attend les informations de la part des membres au niveau global sur les dates de formations sur la Boite Outils sur la protection transversale en 2018.

#### **Point 4 : Formation et planification annuelle spécifiquement sur la redevabilité (ACS mission)**

- Partage d'informations sur l'atelier sur la redevabilité qui a eu lieu le 8 février. L'atelier été convenu par le Core Humanitarian Standards (CHS) suite à une demande de soutien du comité de pilotage pour la redevabilité au Tchad. Il a eu pour objectif d'appuyer les clusters dans la préparation de leurs plans d'action sur la redevabilité pour l'année 2018.
- Le plan de travail du cluster protection sur la redevabilité 2018 suite à l'atelier a été présenté.
- Proposition par la coordinatrice du cluster protection de réviser le plan d'action en le mettant dans la logique des orientations clés validées par l'IASC, notamment le IASC Preliminary Guidance note on Protection and Accountability to Affected Populations<sup>4</sup> et le 2017 IASC Commitments on Accountability to Affected People and Protection from Sexual Exploitation and Abuse (en PJ), ainsi que les normes humanitaires fondamentale de qualité et de redevabilité<sup>5</sup>.
- le plan du travail du cluster sur la redevabilité qui a été révisé sur cette base est en pièces jointes, avec la présentation de l'atelier du CHS. Tous membres du cluster sont priés de vouloir envoyer leurs commentaires avant la fin du mois (28 février).

#### **Point 5 : Mise à jour Stratégie Cluster Protection**

- Discussion sur la nécessité de mettre à jour du Stratégie Cluster Protection qui est une priorité immédiate du cluster protection en 2018.
- Il a été proposé l'établissement d'un comité de rédaction pour la mise à jour de la Stratégie en s'assurant qu'il répond aux quatre axes de protection articulés dans le HRP 2018 :
  1. Assurer l'assistance aux victimes d'incidents de protection, en fournissant des services clés.
  2. Prévenir et réduire les vulnérabilités des personnes exposées aux risques de protection les plus urgents et les plus graves dans les situations de crise humanitaire au Tchad, y compris à travers la protection de l'intégrité physique et sécuritaire des populations affectées.
  3. Renforcer les structures sociales de base et communautaires existantes, pour soutenir l'environnement protecteur et les solutions durables.
  4. Assurer la transversalité de la protection dans tous les secteurs.

Ainsi que les trois objectifs de la stratégie de protection du HCT 2018 :

1. Il conviendra aussi de renforcer le monitoring, les systèmes de collecte et d'analyse des données relatives à la protection en vue d'un meilleur respect des droits fondamentaux.
2. De renforcer les capacités institutionnelles du Gouvernement pour promouvoir les solutions durables appropriées.

---

<sup>4</sup> IASC Preliminary Guidance note on Protection and Accountability to Affected Populations : <http://www.globalprotectioncluster.org/news/2016/preliminary-guidance-note-on-protection-and-accountability-to-affected-populations.html>

<sup>5</sup> Norme humanitaire fondamentale de qualité et de redevabilité du CHS: [https://corehumanitarianstandard.org/files/files/CHS\\_French.pdf](https://corehumanitarianstandard.org/files/files/CHS_French.pdf)

3. De centraliser la protection dans tous les volets et à toutes les phases de l'action humanitaire.
  - Il a été enfin demandé aux membres du cluster qui veulent faire partie du Comité sur la redevabilité d'envoyer un mail à la coordinatrice du cluster protection avant vendredi le 23 février (**nouvelle date**). Le Comité sera responsable de la mise à jour des TdR du cluster et du plan de travail 2018 aura sa première réunion lundi le 26 février (**nouvelle date**) au HCR au Bureau HCR- N'Djamena.

#### Divers

- Le cluster prévoit de se rencontrer le **1er jeudi de chaque mois (la première rencontre dans ce sens aura lieu le jeudi 1 mars à 9h00 au Bureau HCR-N'Djamena**

#### POINTS D' ACTIONS

- Tous membres du cluster devront partager leurs commentaires sur (a.) 4 W (b.) Liste de contrôle protection transversale (c.) Plan de travail sur la redevabilité avant la fin du mois (28 février).
- La Coordinatrice cluster protection informera le cluster sur les formations prévues en 2018 sur la boîte à outils sur la protection transversal.
- Les membres du cluster doivent se présenter pour le comité de rédaction de la mise à jour de la Stratégie Cluster Protection avant vendredi le 23 février.
- La première réunion du comité de rédaction pour la mise en œuvre de la Stratégie cluster aura lieu lundi le 26 février à 15H00 au HCR au Bureau HCR- N'Djamena.
- La Coordinatrice du cluster protection verra dans la mesure du possible comment traduire les documents IASC en français.